

Paris, le 27 septembre 2017,

M. Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Nous faisons partie de celles et de ceux qui croyons que l'Europe peut et doit faire résonner fort la création et la diversité culturelle. C'est là son horizon et sa chance. C'est même aujourd'hui son devoir dans l'environnement incertain et parfois dangereux que nous connaissons, entre des populismes qui prospèrent, des forces qui préfèrent privilégier le confort de l'inaction et une identité européenne qui reste à construire.

Aussi, nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction et d'enthousiasme le discours que vous avez tenu à la Sorbonne le 26 septembre pour dessiner les contours de votre projet européen. La culture y avait toute sa place et nous souhaitons vous en remercier vivement, tant il nous semble que les enjeux qui la traversent sont les défis de demain pour l'Europe.

Nous retenons tout particulièrement de vos déclarations l'engagement de poser un cadre et des règles au nouvel ordre numérique. Comme vous l'avez souligné, l'Europe ne peut pas être un territoire où le développement du numérique et d'Internet se traduit par un accroissement de la concurrence déloyale et par un affaiblissement de la création.

C'est en effet la responsabilité de l'Europe de mettre un terme à ces situations de contournement et de dumping, fiscal, social et même culturel, que l'absence de règles adaptées à l'échelon européen a malheureusement permise.

Au-delà de ces défaillances européennes, qui ne sont ni insurmontables ni définitives, nous voulons croire, comme vous, à une démarche positive et conquérante pour faire de la culture ce nouveau pilier de l'Europe de demain.

C'est d'ailleurs là, dans les 28 Etats européens, que se joue l'avenir de la diversité culturelle. Dans une Europe qui est moins une addition de territoires qu'une communauté de cultures capables d'unir les peuples, la création européenne doit trouver les moyens d'être davantage soutenue, encouragée et valorisée.

Cette exigence impose d'intégrer les nouveaux acteurs du numérique dans l'économie générale du soutien à la création. Nous savons d'ailleurs l'engagement qui a été le vôtre pour défendre des quotas minimum d'œuvres européennes sur les plateformes numériques à l'occasion de la révision de la directive sur les services de médias audiovisuels.

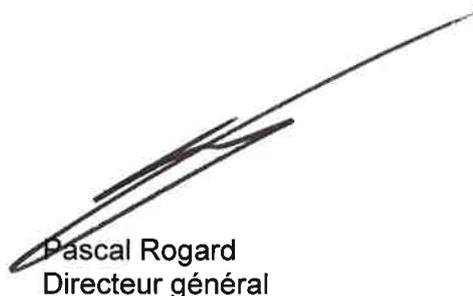
Elle passe également par un renforcement du droit des auteurs dans cet univers numérique. Protéger les créateurs européens, leur reconnaître des droits sur leurs œuvres et leur garantir une juste rémunération n'est pas l'expression de postures rétrogrades.

A l'origine de la création de la SACD, le combat de Beaumarchais mené il y a plus de 200 ans contre ceux qui exploitaient les œuvres des auteurs sans se soucier de leurs autorisations ni leur verser de rémunérations, a au contraire des accents d'une grande modernité aujourd'hui.

Nous vous sommes donc extrêmement reconnaissants d'avoir rejeté vigoureusement dans votre discours les procès en « ringardise » qui sont parfois intentés contre le droit d'auteur. Plus encore, nous voulons croire que cette idée initialement française a tout pour être un bien commun authentiquement européen et unanimement partagé.

Nous mesurons l'ampleur de la tâche et l'important travail de pédagogie et de conviction à entreprendre à l'égard des partenaires européens de la France. Mais nous sommes également convaincus, à la lueur de votre discours et parce que se trouvent là les réponses aux crises que l'Europe traverse, que la France saura se mobiliser pour porter un message clair et fort en faveur du droit d'auteur, de la rémunération des créateurs et du financement de la diversité culturelle.

Réitérant nos remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.



Pascal Rogard
Directeur général



Jacques Fansten
Président